

QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ PUBLIC ET COMMENT Y RÉPONDRE ?

- Animations
- Présentations
- Démonstrations
- Témoignages



06.09.2023 de 10h à 12h



Atelier

Je transmets ma facture électronique par Chorus Pro

➤ **Ordre du jour**

1. **Qu'est-ce que Chorus Pro ?**
2. **Démarrer avec Chorus Pro**
3. **Déposer une facture**
4. **Quel impact avec l'arrivée de la facturation BtoB ?**
4. **Trouver de l'aide sur Chorus Pro**

1. Qu'est-ce que le portail de services Chorus Pro ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020 les opérateurs économiques doivent transmettre leurs factures au secteur public via le portail de services Chorus Pro



Portail de services
Chorus Pro

est la plateforme unique de **transmission des factures** « électroniques » d'un fournisseur à un client public



Portail de services
Chorus Pro

à partir de 2024 (?) sera le **Portail Public de Facturation** permettant la transmission des factures entre opérateurs privés

1. Qu'est-ce que le portail de services Chorus Pro ?

L'obligation s'applique à toutes les factures émises dans le cadre de contrats en cours d'exécution :

Émetteurs de factures

- Les titulaires de contrats,
- Les sous-traitants admis au paiement direct,
- Les EPN, collectivités territoriales et leurs établissements publics.



Récepteurs de factures

- l'Etat,
- Les établissements publics nationaux,
- Les collectivités territoriales et leurs groupements,
- Les établissements publics locaux.

A fin 2022 :

- 281 190 507 factures reçues (depuis 2017)
- 200 000 entités publiques
- 859 000 fournisseurs
- représentant 1 200 000 utilisateurs

1. Qu'est-ce que le portail de services Chorus Pro ?

Quels types de documents transmettre ?

Chorus Pro permet de transmettre :

- Les **factures simples** (factures de fournitures et prestations de services)
- Les **avoirs**
- Les factures émises par un **cotraitant** ou un **sous-traitant**
- Les **factures de marchés de travaux au sens CCAG Travaux** (situations mensuelles et décompte final)

Chorus Pro permet aussi le dépôt :

- Des **mémoires de frais de justice** (*pour les prestataires de justice*)
- Des **demandes de remboursement TIC/TICGN*** (*pour les exploitants agricoles*)

Ordre du jour

1. Qu'est-ce que Chorus Pro ?

2. Démarrer avec Chorus Pro

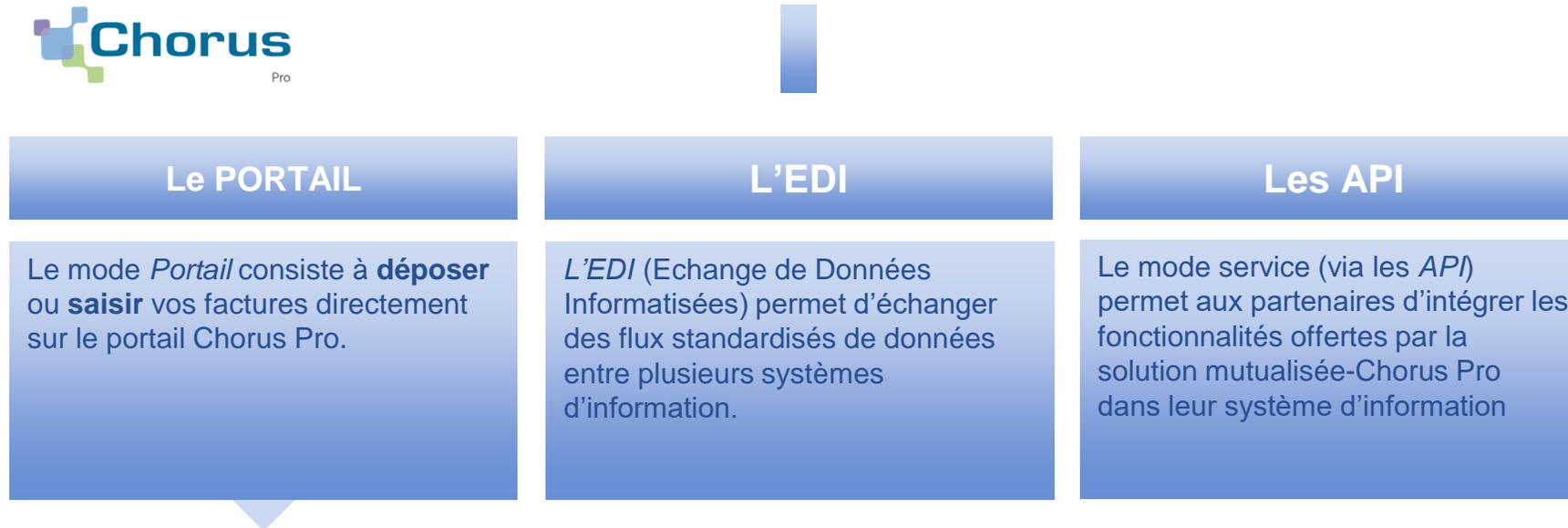
3. Déposer une facture

4. Quel impact avec l'arrivée de la facturation BtoB ?

4. Trouver de l'aide sur Chorus Pro

2. Démarrer avec Chorus Pro

Trois modes de dépôt de factures sont possibles dans Chorus Pro



Le mode **Portail** est toujours disponible, même si un autre mode d'accès a été choisi



<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/choisir-mode-dacces-a-chorus-pro/>

2. Démarrer avec Chorus Pro

Notions clés

Utilisateur

- Identifié par son @ et un mdp
- Statut d'utilisateur simple ou de gestionnaire principal
- Rattaché à une ou X structures
- Accès à des applications



Structure

- Identifiée par son numéro SIRET
- Emetteur (fournisseur) ou récepteur (entité publique) de facture
- Peut avoir un ou X utilisateurs
- Activer les applications



Domaines

- Applications accessibles aux utilisateurs
- Elles doivent être activées pour être utilisé

➤ **Ordre du jour**

1. Qu'est-ce que Chorus Pro ?
2. Démarrer avec Chorus Pro
- 3. Déposer une facture**
4. Quel impact avec l'arrivée de la facturation BtoB ?
5. Trouver de l'aide sur Chorus Pro

3. Déposer une facture

Rappel du vocabulaire Chorus Pro :

- une **facture simple** est une facture de fournitures, de services ou de travaux (MAIS SANS MOE)
dépôt via l'application « **Factures émises** »
- une **facture de travaux** concerne les marchés de travaux soumis aux CCAG Travaux et faisant appel à une MOE (Maîtrise d'œuvre). On parle états d'acomptes mensuels et les décomptes définitifs
dépôt via l'application « **Factures de travaux** »

3. Déposer une facture

Les cadres de facturation : (factures de travaux)



Fournisseur



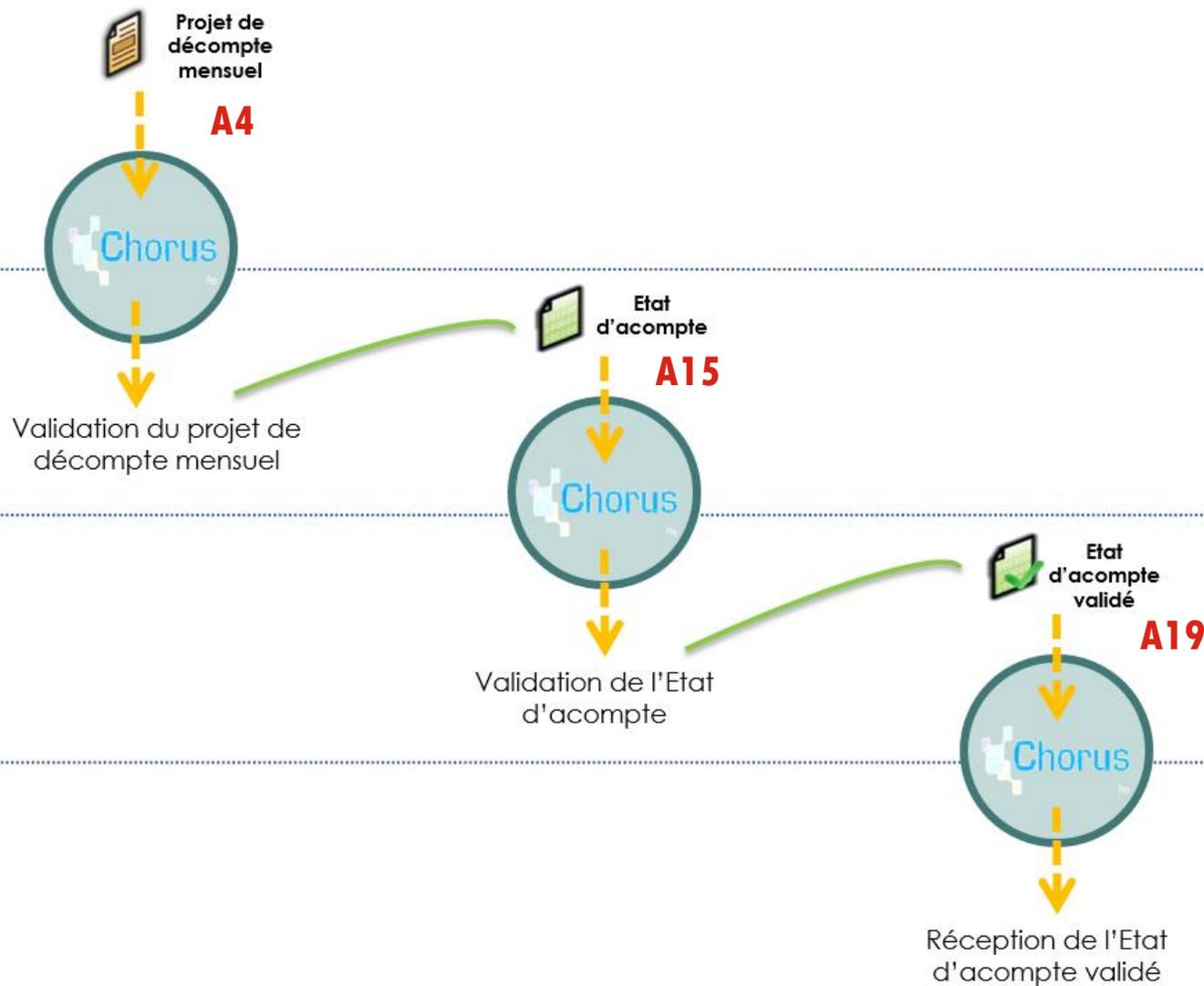
Maitrise
d'œuvre



Maitrise
d'ouvrage

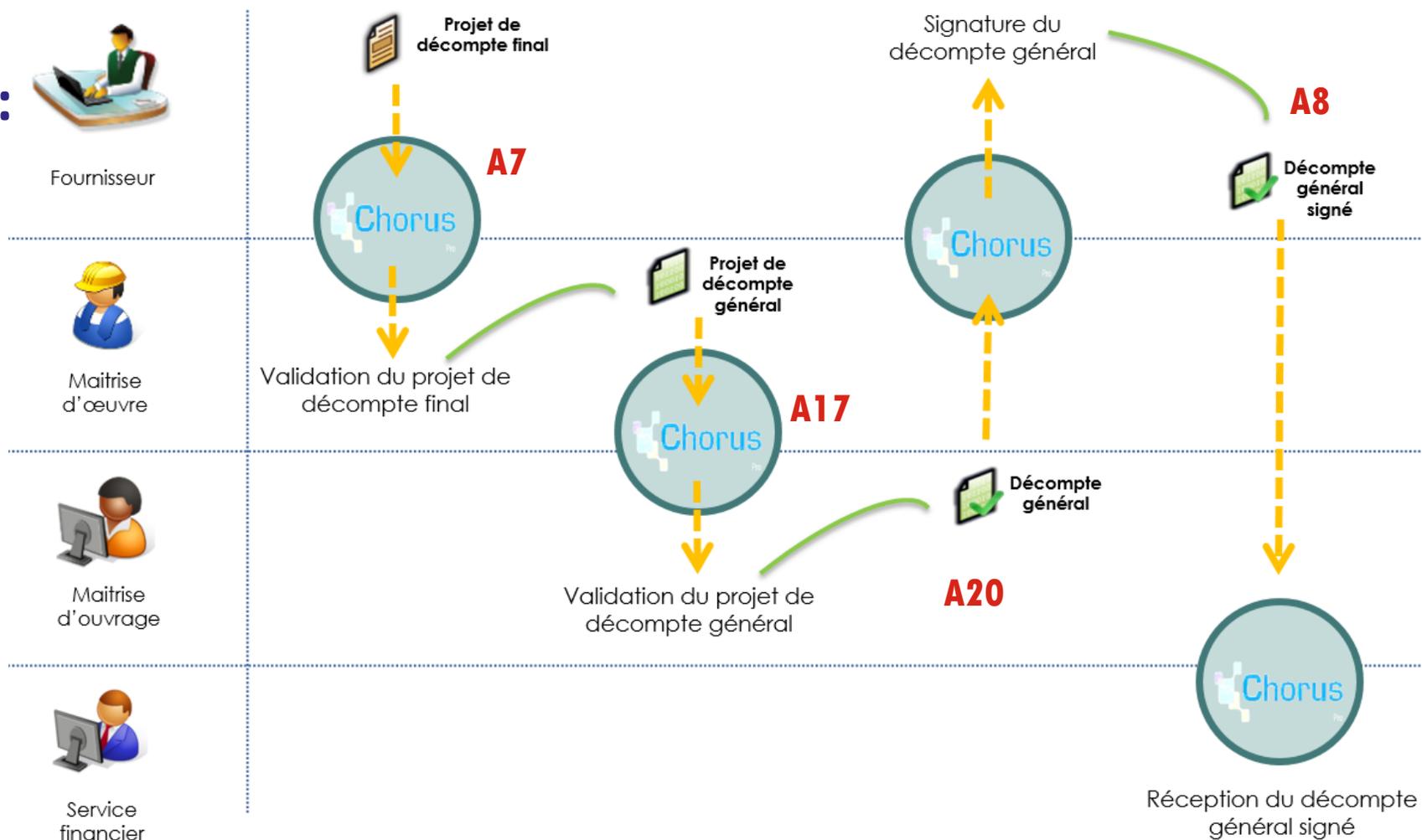


Service
financier



3. Déposer une facture

Les cadres de facturation : (factures de travaux)



➤ **Ordre du jour**

1. Qu'est-ce que Chorus Pro ?
2. Démarrer avec Chorus Pro
3. Déposer une facture
- 4. Quel impact avec l'arrivée de la facturation BtoB ?**
4. Trouver de l'aide sur Chorus Pro

4. Quel impact avec l'arrivée de la facturation BtoB ?

- Bascule vers les formats de factures B2B (UBL et CII) dès la première échéance de généralisation B2B (juillet 2024)
- Maintien du dépôt PDF jusqu'au 31/12/2027 **uniquement** sur le Portail Public de Facturation (Chorus Pro)
- Maintien des formats spécifiques sur périmètre factures de travaux à destination du service public.
Avec ajustement des données de TVA pour le système de collecte de la DGFIP.

➤ **Ordre du jour**

1. Qu'est ce que Chorus Pro ?
2. Démarrer avec Chorus Pro
3. Déposer une facture
4. Quel impact avec l'arrivée de la facturation BtoB ?
5. **Trouver de l'aide sur Chorus Pro**

5. Trouver de l'aide sur Chorus Pro

Sur le site Chorus Pro :

The screenshot shows the Chorus Pro support page for 'Entreprise' users. The navigation bar includes 'Entreprise' (selected), 'Entité publique', 'Particulier', and 'Association'. The main menu has 'ACCUEIL', 'DOMAINES', 'ACTUALITÉS', 'APPROBATIONS', 'SUPPORT', and 'COMMUNICATION'. The support section offers three options: 'Discuter avec notre agent virtuel' (Claudia), 'Echanger en ligne avec un agent' (Chat en direct), and 'Envoyer une demande d'aide au support' (Sollicitations). Each option includes a brief description and a link to access the service.

Entreprise Entité publique Particulier Association

Portail de services Chorus Pro Qualification

ACCUEIL DOMAINES ACTUALITÉS APPROBATIONS SUPPORT COMMUNICATION

Pour contacter le support Chorus Pro en cas d'incident, vous pouvez utiliser l'une des solutions ci-dessous

Discuter avec notre agent virtuel

Echanger en ligne avec un agent

Envoyer une demande d'aide au support

Claudia

Claudia, notre assistante virtuelle, vous aide dans la résolution de vos problèmes 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Nos agents vous répondent directement en ligne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Complétez le formulaire d'aide et suivez la prise en charge de votre demande dans votre espace

[Accéder à Claudia](#) [Discuter avec un agent](#) [Compléter le formulaire de demande](#)

[Suivi des tickets](#)

Sollicitations

Chat en direct

5. Trouver de l'aide sur Chorus Pro

Sur le site :  Communauté Chorus Pro

En consultant la documentation :

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/emetteur-de-factures-electroniques/>

En visualisant les tutoriels :

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation-category/tutoriel-2/>

En assistant à un webinaire de l'AIFE :

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation-category/webinaires/>

En contactant le RCPGE : info@commandepublique-grandest.fr

Stéphane PASTOR
Chef de projet marchés publics
s.pastor@grandenov.plus
06 72 07 60 56

➤ Le RCPGE : son réseau de points infos dans la Marne

Vos conseillers de proximité :



- **Olivier HAUBTMANN** - Marne Développement – 06 48 00 83 02 – o.haubtmann@marne-dev.fr
- **Angelina HERVEUX** - Marne Développement – 06 14 28 23 00 – a.herveux@marne-dev.fr
- **Valentin NICOTRA** – CRMA Grand Est – 03 57 84 38 26 – vnicotra@cma_grandest.fr
- **Aurélien PETIT** – CCI Marne – 03 26 21 82 07 – au.petit@marne.cci.fr
- **Sofian VIDIRI** – CRMA Grand Est – 03 26 61 27 27 – svidiri@cma_grandest.fr